

Assemblée générale du 13 avril 2013
Rapport moral

Demain, cela fera exactement 20 ans que notre association a été créée. C'est en effet le 14 avril 1993 que fut déclarée à la sous-préfecture de Bergerac « *la Pierre angulaire, association des Aînés ruraux de la région pourpre* ». Je ne vous ferai pas aujourd'hui un historique de l'association, je réserve cela pour le jour où nous fêterons solennellement cet anniversaire, mais je vous dirai quelques mots de là où nous en sommes aujourd'hui.

Si nous avons connu, comme toutes les associations, des hauts et des bas, je me réjouis de ce que nous sommes aujourd'hui plutôt dans un haut.

Le nombre d'adhérents est en progression : 81 en 2009, 82 en 2010, 92 en 2011, 125 en 2012.

Quelques chiffres pour 2012 : sur 125 adhérents, il y avait 13 associations, 20 couples et 73 individus. Nous sommes une association plutôt féminine puisque nous étions 48 hommes et 64 femmes. Au 12 avril nous sommes 113, dont 14 nouveaux (parmi lesquels 2 associations) ; 99 ont renouvelé leur adhésion, donc 28 ne l'avaient pas encore fait.

Plus encore que le nombre d'adhérents, l'augmentation du nombre de dossiers d'inventaire réalisés est un point très positif : 38 en 2010, 70 en 2011 et 88 en 2012, voilà qui est important car les dossiers c'est notre mission. Et vous savez que nous avons dépassé les 1000 dossiers, nous avons marqué cette étape par une manifestation à l'automne dernier. Nous en sommes très exactement au numéro 1036.

Ces dossiers ont alimenté le livre florilège que nous publions à l'occasion de notre 20^e anniversaire : 49 choisis parmi ceux pour lesquels nous disposons d'un historique, sur 34 communes du département.

Bien sûr, notre point faible, c'est la mauvaise répartition de nos adhérents dans le département, qui fait que des zones entières ne sont pas couvertes par notre activité. Mais j'ai bon espoir que le développement de notre partenariat avec des associations et des collectivités locales permettra dans l'avenir de pallier ce handicap. Des travaux sont en cours sur les secteurs de Thenon, Montignac (la route des canons), le Bugue, Lanouaille et Saint-Astier/Neuvic.

Depuis maintenant presque deux ans nous fonctionnons sous le système « de la séparation » des réunions : comités de lecture, conseils d'administration et coordination des antennes, et ce système, nous avons maintenant suffisamment de recul, s'est avéré satisfaisant. Nous avons un peu tâtonné pour ce qui

concerne les réunions de coordination des antennes : la dernière s'est déroulée sur une journée entière autour d'un édifice à relever, avec des ateliers pratiques ; c'était à Lalinde et presque toute l'antenne de Lalinde y a participé avec des représentants de plusieurs autres antennes. Je crois que le bilan de cette réunion est extrêmement positif ; nous renouvèlerons cette expérience, à un autre endroit, et je proposerai d'ouvrir ces réunions à tous ceux qui font ou veulent faire des dossiers et pas seulement aux correspondants d'antenne.

Au-delà de cette mission d'inventaire que nous a confiée le Conseil général à notre création, je l'évoquais dans l'éditorial du dernier Journal des adhérents, une question se pose : faut-il aller plus loin et envisager des actions en vue de la restauration du petit patrimoine ? Et si oui, quelles actions, sous quelle forme ? Evidemment en ce cas il faudrait modifier nos statuts et cela demande une mûre réflexion. Si vous avez des idées ou des suggestions, elles seront les bienvenues, le conseil d'administration vous fera ensuite des propositions.

Je termine en vous invitant instamment à participer le 15 juin aux festivités qui célébreront le 20^e anniversaire de notre association. Plusieurs d'entre vous se sont inscrits aux deux concours organisés pour l'occasion : 3 sur 24 en peinture et 6 ½ sur 21 en photo (le « demi » concerne le mari d'une adhérente). Vous recevrez environ 1 mois avant le programme détaillé de la journée qui comprendra expositions, visite de la bastide, conférence, randonnée pédestre et bien sûr un repas pour lequel, j'attire votre attention là-dessus, il faudra obligatoirement s'inscrire à l'avance pour participer. Si le temps veut bien être avec nous, ce devrait être une journée agréable et festive.

Catherine Schunck